

RENTÉE SOLENNELLE
DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

—
ACADÉMIE DE NANCY.
—

RENTRÉE SOLENNELLE
DES FACULTÉS

DES

SCIENCES ET DES LETTRES

ET DE

L'ÉCOLE DE MÉDECINE

ET DE PHARMACIE

DE NANCY,

LE 16 NOVEMBRE 1863.



NANCY,

V^e RAYBOIS, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE,

Rue du faubourg Stanislas, 3.

1863

RAPPORT

SUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1862-1863

PRÉSENTÉ

PAR M. ED. SIMONIN,

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE,

AU

CONSEIL ACADÉMIQUE

DANS LA SESSION DE NOVEMBRE 1863.

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESSIEURS,

Mon devoir m'a appelé douze fois, déjà, dans une séance solennelle, à exposer les faits d'un exercice scolaire écoulé. J'ai cherché à accroître la signification de ces premiers comptes rendus, en retraçant devant vous les origines de l'École de Nancy, en rappelant ses ressources, envisagées sous le rapport de son budget, les transformations de plus en plus heureuses de son local, les réglementations multiples de l'enseignement, les vues générales qui président à chacun des cours, les moyens d'instruction à l'aide des collections scientifiques, la direction morale et la discipline qui font fructifier l'enseignement, les travaux personnels

des professeurs et leurs efforts collectifs pour agrandir le champ des études médicales, en dehors du programme officiel. J'ai eu l'honneur, aussi, de vous indiquer, parmi les buts divers proposés à l'activité des étudiants, les succès glorieux de la médecine militaire, et vous avez applaudi au courage civil déployé par un très-grand nombre de nos élèves, lors d'épidémie meurtrières. Parfois, encore, en m'adressant plus spécialement aux jeunes gens que nous avons mission d'instruire, j'ai profité de votre présence pour donner une haute sanction à des conseils de natures bien diverses : conseils moraux, conseils en vue des études, et, l'an dernier même, conseils relatifs à la pratique médicale, envisagée sous le rapport scientifique. Si, Messieurs, j'ai énuméré les divers points de vue ou je me suis successivement placé, c'est pour ajouter que désormais je devrai, selon toute probabilité, me restreindre au rapport annuel réclamé par le règlement. Je ne puis, en effet, oublier que l'assemblée qui m'accorde sa bienveillante attention n'est point une réunion médicale ; qu'en conséquence les aperçus généraux doivent être nécessairement limités, et que le titre de compte rendu, impliquant l'idée du passé, interdit la discussion sérieuse d'un grand nombre de modifications organiques que l'École appelle de tous ses vœux.

L'École de Nancy ressortit, à la fois, au ministère de l'instruction publique, au Conseil général de la Meurthe et au Conseil municipal de Nancy. Ces relations diverses qui ont parfois entravé le développement de la prospérité de quelques écoles de médecine, ont au contraire, à Nancy, depuis un certain nombre d'années, facilité les plus heureux résultats. La bienveillance de l'administration départementale s'est traduite par des actes nombreux et importants, et l'administration municipale, en ce qui la concer-

ne, a bien voulu réaliser tous les vœux de l'Ecole. Si l'an prochain je garde le silence sur ce point, si les professeurs n'ont pas de remerciements nouveaux à adresser au Conseil municipal, c'est que, dans l'état actuel de l'enseignement, l'Ecole n'a plus de demandes à formuler. En effet, l'administration municipale, après avoir installé l'Ecole à la nouvelle Académie, après l'avoir dotée d'un matériel approprié à toutes les exigences des divers services, a, tout récemment, élevé à 2,600 fr., la partie du budget de l'Ecole, consacrée aux dépenses matérielles, et aux frais de l'enseignement et fixé à 1,000 fr. par l'ordonnance de 1840 et par le décret de 1854. L'Ecole se plaît, ici, à répéter hautement que le Conseil général et le Conseil municipal ont assuré sa prospérité, autant qu'il leur était possible. Cet accord heureux n'existe pas seulement entre les pouvoirs auxquels est confiée, à divers titres, la tutelle de l'Ecole; il règne, aussi, entre les nombreuses administrations qui doivent concourir à ses progrès. L'instruction clinique se développe, de plus en plus, dans les établissements hospitaliers et, partout, l'unité de vue accompagne l'unité d'action qui existe si heureusement dans les cliniques officielles. Aussi est-il permis, peut-être, de dire que les succès et les revers de l'Ecole devront être surtout les résultats des réglemmentations futures, suivant que les idées théoriques qui, depuis un demi siècle, favorisent ou renversent, tour à tour, les légitimes espérances des Ecoles dites préparatoires, respecteront leur spontanéité, développeront la vie qui les anime encore, ou en comprimeront les manifestations. Ici, Messieurs, je m'arrête; je cherche à ne point sortir des limites d'un compte rendu, et, d'autre part, certains signes font penser que, lors de l'examen des questions médicales, les prescriptions réglementaires résulteront, de

plus en plus, de la nature des choses, suivant les conditions assignées aux bonnes lois, et que l'espoir légué aux professeurs actuels par leurs devanciers ne sera pas déçu.

En 1862-63, quarante-trois élèves en médecine ou en pharmacie ont suivi les cours de l'École. J'ai déjà expliqué les oscillations observées dans le nombre des étudiants, et je ne reviendrai pas sur ce point. Il suffira d'ajouter que le rang de l'École de Nancy, envisagé par le rapport du nombre des élèves, varie peu, lorsque l'on consulte les documents officiels relatifs aux 22 écoles de même ordre; dans le dernier tableau, notre École occupe le 7^e rang (1).

Toutefois une cause permanente de réduction dans le nombre des étudiants existera, désormais, à raison du mode actuel du recrutement des médecins de la chirurgie militaire qui reçoit immédiatement ses élèves au sortir des lycées et avant qu'ils aient, comme autrefois, reçu une instruction médicale préalable au concours en vue des admissions à l'École militaire de Strashbourg. Ce mode qui, chaque année, enlève à toutes les écoles un certain nombre d'étudiants se fait sentir à Nancy, plus particulièrement, vous le savez Messieurs, à raison des sentiments militaires de notre contrée.

Mais il existe d'autres motifs généraux qui expliquent la diminution dans le nombre des élèves en médecine et, en examinant les faits pratiques, l'on est étonné du désaccord qui existe entre ces faits et les vues qui président à une sage décentralisation. Il y a peu d'années, les élèves pouvaient, en province, prendre toutes leurs inscriptions, en vue du doctorat. En 1854, cette facilité, trop grande, je l'avoue, a été réduite à trois années et demie d'études. Cette dernière mesure, qui offre l'avantage incontesté de mettre chaque génération d'étudiants en relations avec les

plus hautes notabilités médicales de chaque époque, recevrait un assentiment complet si, pendant les trois années et demie d'études établies dans les écoles préparatoires, les familles tiraient, réellement, de ces établissements régionaux les avantages qui les distinguent, c'est-à-dire des garanties sérieuses d'instruction accompagnées d'une surveillance et d'une discipline salutaires. Mais il n'en est pas ainsi et un très-petit nombre de familles peut profiter de ces avantages achetés au prix d'une perte de temps considérable, et, en réalité, les étudiants ne passent guère plus de deux années dans nos écoles. Comment, en effet, retenir en province pour une 3^e année d'étude des étudiants qui y reçoivent pour cette même année deux inscriptions seulement, tandis qu'ils en acquièrent quatre lorsqu'ils se rendent à Paris, à Strasbourg ou à Montpellier. On a, timidement il est vrai, émis l'idée que les écoles préparatoires devraient borner leur ambition à instruire les officiers de santé, comme si les malades dont l'examen constitue, dans nos cliniques, l'étude principale des étudiants de troisième année n'offraient pas les mêmes symptômes aux élèves qui se destinent au doctorat comme à ceux qui seront officiers de santé. Ces prétentions à ne trouver des malades sérieux que dans les facultés rappellent, vraiment, certains étonnements causés par la province.

Aussi le conseil Académique de Nancy n'a-t-il cessé de placer au nombre de ses vœux officiels celui de la parité des inscriptions pour la 3^e année d'études, dans tous les établissements d'instruction médicale (2). J'oserai ajouter qu'en présence de l'entraînement de chacun vers Paris, ce n'est pas, seulement, la parité qu'il conviendrait d'établir pour engager les étudiants à profiter des admirables ressources cliniques offertes par les écoles de médecine, et

pour en finir, par la statistique, avec l'arme que l'on pourrait chercher dans la distinction des élèves en futurs docteurs et futurs officiers de santé, je dirai qu'en neuf années, l'École de Nancy, en dehors des échanges de diplômes, n'a conféré que neuf fois le certificat d'aptitude pour le titre d'officier de santé et qu'elle conservera toujours l'ambition de diriger ses élèves vers le doctorat, sans méconnaître, toutefois, les services rendus par les praticiens du 2° degré.

Depuis qu'une nouvelle situation a été faite à l'École à la nouvelle Académie, elle a tenté la réalisation de certaines mesures, entrevues depuis longtemps, déjà, mais dont l'exécution était impraticable dans l'ancien local. L'une de ses espérances était l'établissement d'une salle réservée aux études. L'École, persuadée que les cours ne peuvent produire tous leurs résultats qu'au moyen du travail personnel des étudiants, a voulu favoriser ce travail, en mettant à leur disposition, non-seulement un local approprié à cette destination, mais, aussi, les livres indispensables aux études journalières. Elle a pensé qu'elle pouvait, dans une certaine mesure, suppléer à l'absence du foyer de la famille et détourner, ainsi, des habitudes que motive, parfois, la tristesse de la cellule de l'étudiant. Déjà, l'an passé, un assez grand nombre d'ouvrages et de journaux de médecine ont été mis entre les mains des élèves et la fréquentation de la salle des études, pendant l'hiver surtout, a montré que le but désiré pourrait être atteint dès que les diverses collections, commencées en vue du résultat dont il s'agit, seraient plus importantes. Pendant l'année qui s'ouvre aujourd'hui, l'École continuera cette œuvre qui devra sans cesse s'améliorer, en s'agrandissant.

Un autre espoir à réaliser est l'organisation de la biblio-

thèque de l'École. Au premier abord il avait semblé que ce dépôt assez considérable de livres pourrait être utilisé par les Elèves, mais la réflexion a fait voir qu'il n'en pouvait être ainsi, et que la bibliothèque devait être réservée aux professeurs, aux attachés de l'École et qu'elle ne devait s'ouvrir aux étudiants que d'une manière exceptionnelle. Ceux-ci, en effet, ont à peine chaque jour le temps d'étudier les matières qui sont l'objet de cours nombreux; ils doivent aussi se livrer à des travaux pratiques et il faut se garder, sous prétexte d'érudition, de faire naître une cause d'insuccès dans des études déjà très-variées. L'érudition n'est pas nécessaire seulement aux professeurs, elle est indispensable aussi, certainement, aux praticiens, mais pour qu'elle puisse être utilement acquise par eux, il faut posséder un *critérium* qui n'est conquis lui-même, péniblement, qu'après des études non-seulement théoriques, mais pratiques. Nul, en effet, ne peut être initié, sérieusement, aux vraies connaissances médicales, si, à raison de sa responsabilité, il n'a souffert du doute, et s'il n'a subi, fréquemment, ces longues et douloureuses insomnies pendant lesquelles la conscience médicale, en présence de faits cliniques sérieux, se dresse devant la tradition et lui livre ces luttes si souvent renaissantes qui, en définitive, se font au profit de la science et plus encore au profit de l'humanité souffrante. Or, pour l'étudiant, ces luttes salutaires ne pouvant exister, l'érudition ne saurait être acquise par lui, prématurément, sans un arrêt fâcheux dans l'ordre et la marche de ses études et sans que son intelligence ne reçoive trop profondément l'empreinte des erreurs qui, mêlées sans cesse aux vérités, ne sont pour l'homme instruit par une pratique scientifique, que l'indication des étapes suivies d'âge en âge par l'esprit humain.

Que nos étudiants soient élevés dans l'admiration profonde des hommes de génie dont vingt siècles ont consacré la gloire, mais qu'ils sachent, aussi, que leur déférence doit avoir une limite dans la pratique, et qu'ils soient, par leurs études mêmes, mis en garde contre les théories que l'observation rigoureuse ne peut consacrer. Pour ne prendre qu'un exemple, je citerai le nom entouré le plus de respect légitime, celui d'Hippocrate. Quel médecin de nos jours oserait accepter les conclusions de tous les aphorismes du médecin de Côs, malgré la profondeur de son observation, et agir, dans le traitement des maladies, d'après ses théories relatives à l'atrabile, aux crises, aux métastases et même aux constitutions médicales. Au point de vue de la science moderne, n'est-il pas permis de dire que plus de la moitié de ces célèbres aphorismes contiennent des erreurs mêlées aux plus sérieuses vérités. Au reste, au début de cette grande œuvre, Hippocrate a posé lui-même cet axiome : *Judicium difficile*, et cette opinion formulée au point de vue médical se retrouve chez tous les penseurs. N'est-ce pas la même idée que veut exprimer le thibétain Saskya Pandita, en écrivant dans le trésor des belles paroles : Il est difficile de trouver quelqu'un qui donne de bons avis, difficile de trouver quelqu'un qui les écoute. Un médecin habile est difficile à trouver, et, ajoute l'auteur, peu de personnes agissent conformément à ses conseils (3). Le célèbre aphorisme d'Hippocrate *Vita brevis, ars longa* contient bien des enseignements et, dans la direction des études relatives à l'érudition, ne doit-il pas être invoqué pour montrer aux étudiants la ligne droite à suivre et pour leur épargner, ainsi, du temps et des regrets. Si mon opinion dans un sujet aussi grave, après de récentes recherches, semblait attribuer trop d'importance à la science moderne, aux dépens des époques anté-

rieures, qu'il me soit permis, à vingt ans de distance, de reproduire une citation empruntée au médecin de Charles IX, à l'illustre et modeste Ambroise Paré « qu'on ne saurait refuser d'admettre qu'un nain monté sur les épaules d'un géant ne voit plus loin que lui »

Les résultats des études, en 1862-63, peuvent être appréciés de bien des manières ; il suffira d'indiquer, rapidement, ceux qui ont été constatés lors des examens, lors des concours, et pendant les sessions ouvertes, en septembre dernier, en vue des titres professionnels. En ce qui concerne les examens, je me bornerai à dire qu'à aucune époque le nombre des notes satisfaisantes n'a été aussi élevé (4) et que les résultats d'examen, en août dernier, ont parfaitement répondu à l'espérance qu'avait fait concevoir aux professeurs l'émulation des étudiants, pendant le second semestre de l'année.

L'Ecole attache beaucoup d'importance aux concours. Ses plus anciens professeurs ont dû aux concours la chaire qu'ils occupent aujourd'hui ; leurs collègues plus jeunes doivent, également, à ces épreuves les titres honorables qui les ont désignés au choix ministériel, et tous considèrent les luttes scientifiques comme l'expression du mouvement intellectuel qui anime les étudiants et comme la traduction de la vie de l'Ecole elle-même. C'est par le concours que nous adjoignons à notre enseignement les préparateurs-aides d'anatomie, de physiologie, d'accouchements et de médecine opératoire, et c'est par les notes dues à ce genre d'épreuve que nous souhaitons pouvoir toujours désigner les élèves internes à la nomination de l'administration des hôpitaux civils. Tout à la l'heure, le secrétaire du conseil de l'Ecole, en indiquant les noms des lauréats, fera connaître, en même temps, les élèves que les concours nous

ont donnés comme collaborateurs, et je me borne à dire que les diverses épreuves qui ont été closes, avant-hier seulement, ont été heureuses, tant sous le rapport du nombre des concurrents que sous celui des connaissances dont ils ont fait preuve.

Les examens en vue de la réception des sages-femmes, des officiers de santé et des pharmaciens ont eu, en général, une grande valeur. Les sages-femmes ont, comme toujours, donné la preuve de sérieuses connaissances dues, principalement, au mode disciplinaire qui régit les études de ces jeunes femmes. Il n'en a pas été de même pour l'unique candidat au grade d'officier de santé. Bien que portant le titre d'étudiant depuis huit années il n'a pu franchir les épreuves cliniques et il s'est convaincu de la nécessité de se livrer, sans cesse, dans les hôpitaux, à cette recherche de tous les problèmes qu'offre l'économie malade et dont la solution permettant le vrai diagnostic devient la base d'un traitement rationnel. Des six candidats pharmaciens l'un a été, il est vrai, arrêté à la deuxième épreuve, mais les cinq autres candidats ont exposé leurs connaissances solides d'une manière parfois fort heureuse et trois d'entre eux, élèves de Nancy, en méritant la note bien satisfait (5), ont prouvé la justesse des vues de l'École relative au programme des matières spéciales professées dans le cours de toxicologie et de pharmacie. Les épreuves professionnelles de 1863 ont justifié pleinement le retour à d'anciens programmes dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir l'an passé.

Mais l'ambition des professeurs de Nancy ne se borne pas, Messieurs, à diriger sérieusement les efforts des élèves qui les entourent; leur sollicitude dépasse les horizons de notre circonscription académique et leur satisfaction est

bien grande lorsque certains élèves conservent au loin la borne renommée acquise à Nancy. Cette année nous avons, sous ce rapport, de nouveaux succès à constater : M. Edmond Lallement qui, après avoir quitté l'internat de la clinique chirurgicale de Nancy, a obtenu par le concours d'être nommé le premier à l'internat des hôpitaux de Paris, a mérité, en 1861, la première mention honorable, en 1862 la médaille d'argent, et en 1863 la médaille d'or de l'école pratique de Paris.

L'horizon de l'influence de l'École s'agrandit encore, Messieurs, si l'on songe aux travaux scientifiques de ses professeurs. La nature de plusieurs de ces travaux, et la direction même dans laquelle, cette année, plusieurs d'entre eux ont été entrepris, ne permettent pas d'en faire ici l'analyse complète, et j'ai le vif regret de reporter dans les notes de ce compte rendu les faits qui doivent être exposés dans le langage scientifique auquel l'on ne peut se soustraire, lorsqu'il est question de haute chimie, de physiologie élevée et d'importants travaux à l'aide du microscope.

M. Simonin père a recherché, à l'aide de faits observés pendant vingt et une années, *l'influence des phases de la lune sur le nombre des jours de pluie et de neige*. Il existe à cet égard des opinions bien diverses, et l'on se souvient que l'un de nos glorieux Maréchaux avait la réputation de savoir choisir, presque avec certitude, l'intervalle des pluies pour certaines expéditions de l'armée d'Afrique ; peut-être le général Bugeaud mettait-il tout simplement en pratique les observations énoncées d'une manière si concise par Virgile dans le premier champ des Géorgiques (6). Les recherches faites à Nancy ont confirmé les résultats obtenus en Allemagne par M. Schoëbler et en France par M. de Gasparin. D'après l'étude de chacune des phases de 259

lunaisons complètes, il résulte que pendant la nouvelle lune il pleut plus souvent que pendant le premier quartier, que le maximum des jours pluvieux a lieu pendant la pleine lune, et le minimum durant le dernier quartier, ou, en d'autres termes, qu'il pleut plus fréquemment pendant la lune croissante que pendant son déclin, et qu'une espèce d'alternance existe dans le nombre des faits observés pendant les quatre phases des lunaisons. Mais ces alternances n'offrent pas, toutefois, des différences telles qu'on puisse les invoquer comme un point de départ très-utile dans la pratique et l'atmosphère peut, d'ailleurs, être troublée par une multitude de causes étrangères aux phases lunaires.

Monsieur Blondlot dans un travail relatif à la *transformation de l'arsenic* en hydrure solide, par l'hydrogène naissant sous l'influence des composés nitreux, a recueilli des faits très-importants, au point de vue de la chimie générale, mais d'un intérêt plus grand, encore, au point de vue de la toxicologie. Notre savant collègue a démontré, en effet, qu'il était malheureusement possible avec les moyens actuellement usités lors de l'emploi de l'appareil de Marsh, tantôt de reconnaître la présence de l'arsenic, tantôt, au contraire, dans des circonstances bien exceptionnelles il est vrai, de produire par l'action même des réactifs chimiques l'anneau arsenical et de l'attribuer, fatalement, à la nature des matières suspectes qui motivent l'expertise médico-légale (7).

La physiologie normale et pathologique tient encore cette année une large place dans les travaux des professeurs de l'École. M. Poincaré a publié un mémoire ayant pour titre : *La Glycogénie justifiée par l'examen des excréments chez les diabétiques*. L'auteur a pu ajouter à ses observations sur l'homme malade des études faites sur des animaux chez lesquels il a produit artificiellement le diabète, à l'aide de

vivisections (8). M. Poincaré a étudié le premier au microscope l'existence de certains *corpuscules qui entrent dans la composition des reins de quelques poissons*, (9) et il a soumis, également, aux investigations faites à l'aide du microscope les éléments d'une tumeur à laquelle, récemment, dans le langage pathologique, l'on a donné le nom de *tumeur perlée* (10).

Un autre professeur a donné deux mémoires relatifs à l'action de l'Ether et du Chloroforme. Dans l'un d'eux, l'auteur a tenté d'expliquer la cause de la présence ou de l'absence du sucre dans l'une des excréctions des sujets anesthésiés (11), et dans l'autre travail il a exposé les remarques physiologiques faites dans sa clinique et qui, dans l'emploi des agents anesthésiques, peuvent faire éviter la sidération des fonctions circulatoire et respiratoire, c'est-à-dire la mort des malades qui veulent recevoir le bienfait des agents destinés à supprimer la douleur (12). Ces deux mémoires ainsi que les travaux de M. Blondlot et de M. Poincaré ont été lus à la Sorbonne, en avril 1863, lors de la réunion par le Ministre de l'instruction publique des membres délégués par toutes les sociétés savantes de France. MM. Bertin, Edmond de Schaken et Ed. Simonin ont aussi publié des travaux relatifs à l'association générale des médecins de la Meurthe (13), à la Société de médecine de Nancy (14) et au service d'assistance médicale dans notre département (15). D'autres travaux devaient être lus à la Sorbonne, mais leur publicité a été retardée par suite de l'impossibilité où leur auteur M. L. Parisot s'est trouvé de se rendre aux séances de Paris.

Tels sont, Messieurs, les faits principaux de notre dernière année scolaire, vous connaissez de plus en plus notre œuvre, ses ressources et ses espérances, vous savez quels

sont les vues et les sentiments qui dirigent tous les actes de l'École, et vous associant à ses professeurs vous souhaiterez, sans doute, avec eux que les heureux résultats dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir se renouvellent d'année en année, que chacun de nos étudiants s'inspire d'une glorieuse tradition comme un soldat s'inspire de celle de son régiment et qu'ils contribuent tous, par leurs laborieux efforts, à la défendre comme l'honneur d'un drapeau.
